



Droit de visite du papa remplacée par le grand pere

Par **evelynevelyne**, le **23/05/2010** à **17:39**

Bonjour,
je suis divorcée depuis 6 mois, j'ai 3 enfants 2 fils de 16, 14 et une petite fille de 6 ans, le papa depuis 6 mois n'a pas émis le désir d'exercer son droit de visite 1 weekend sur 2 comme prévu.

Le grand père paternel lui exige de prendre sa petite fille chez lui quand il le veut afin de plus ou moins obliger le père a voir sa fille, il me menace, il me dit que si je ne lui confie pas la petite, il fera en sorte que le père la prenne comme il se doit une fois quinzaine, qu'il viendra chercher la petite a la maison (chez moi) et que si le papa ne peut pas s'occuper lui même de la petite c lui ou bien la maitresse de mon ex mari qui s'en occuperont (mon ex mari et cette dame ne vivent pas ensemble et ne se connaissent que depuis un mois)

lorsque nous sommes en conflit c le grand père qui met son fils dehors en lui disant que c lui qui gère les problèmes de garde et pas lui (le papa)

Est ce que la loi m'autorise a confier la petite au grand père et non au père le vendredi soir, et idem pour le retour, le grand père peut il s'occuper de la garde de la petite quand mon ex mari n'est pas a la maison, au pire, la maitresse peut elle s'occuper de ma fille quand mon ex mari n'est pas présent ?

A t'il le droits de ne s'intéresser qu'a la petite et pas aux autres enfants, la maitresse ne désirant s'occuper que de ma petite fille

merci de votre aide